Le CESE a voté son avis "Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux?"

PUBLIÉ LE 28/10/2015

Les situations des espaces ruraux de France métropolitaine sont contrastées. Si la plupart voient augmenter leur population, des territoires ruraux, notamment industriels, ont beaucoup souffert de la crise, et d'autres, souvent plus résidentiels, sont nettement moins affectés. Des mobilités accrues contribuent à créer entre villes et campagnes une communauté de destin. Les espaces ruraux sont pour notre pays une richesse. Certains ont su mettre à profit leurs atouts pour dynamiser leur économie, pour peu que les concours nécessaires soient apportés aux acteurs locaux. La loi NOTRe constitue à cet égard pour partie un nouveau contexte. Par l'avis « Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ? », le CESE a souhaité identifier les facteurs de réussite permettant de promouvoir le dynamisme des espaces ruraux dans leur diversité et de maintenir et développer le tissu économique local. Il formule un ensemble de préconisations en ce sens, dans une logique de mise en capacité des territoires, de cohésion nationale et de développement durable. L'avis a été présenté le 28 octobre par son rapporteur M. Guillaume de Russé (Groupe des personnalités qualifiées), en présence du président de la section de l'Aménagement durable des territoires Jean-Alain Mariotti (Groupe des entreprises). Il a ensuite été soumis au vote de l'assemblée plénière du CESE et adopté à l'unanimité des 161 votants.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026